

Séance du 29 mai 2024

07 JUIN 2024

Délibération n° 2024/29

COURRIER ARRIVÉ LE

OBJET : Approbation d'une mission d'un an d'appui RH et amélioration des processus de l'Etablissement

Vu les articles R321-1 à 22 du code de l'urbanisme

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu l'arrêté ministériel du 6 avril 2022 portant nomination de Monsieur Thomas Welsch Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu le règlement institutionnel,

Vu le règlement du personnel,

Considérant la nécessité d'une mission d'appui pour moderniser les modalités de fonctionnement de l'établissement et notamment les outils de gestion du personnel et RH, les différents règlements, la mise en compatibilité avec le RGPD ainsi que le document unique d'évaluation des risques professionnels ;

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE l'ouverture d'un poste ou le financement d'une mission d'appui RH et d'amélioration des processus de l'établissement ;
- MANDATE le Directeur Général pour procéder au recrutement ou à la contractualisation d'une mission d'un an à temps partiel en matière d'appui RH et amélioration des processus de l'établissement.

Le Président du Conseil d'administration

Valentin JOSSE

Vu et approuvé le

Le Préfet de la Vendée